

norme française  
ISBN ISBN 2-86891-170-6

NF P 18-210

mai 1993

Référence DTU 23.1

travaux de bâtiment

## **murs en béton banché**

partie 1 : cahier des clauses techniques

E : Building works - In situ formed concrete walls - Technical specifications

D : Bauarbeiten - Mauern aus Schüttnbeton - Technische Vorschriften

### **Statut**

**Norme française homologuée** par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 avril 1993 pour prendre effet le 5 mai 1993.

Norme reprenant le DTU 23.1 de février 1990 sans modifications. L'annexe n'est pas reprise dans la norme.

### **Correspondances**

A la date de publication de la présente norme, il n'existe pas de norme ou de projet de norme européenne ou internationale sur le sujet.

### **Analyse**

La présente norme propose les clauses techniques à insérer dans un marché d'exécution de murs en béton banché. Elle donne les dispositions constructives, les conditions de calcul et d'exécution des ouvrages de parois et murs en béton banché réalisés en béton ordinaire de granulats courants, et coulés dans des coffrages à leur emplacement définitif dans la construction. Elle fixe aussi les vérifications techniques qui incombent normalement à l'entreprise.

### **Descripteurs**

contrat, paroi, mur, béton banché, armature, épaisseur, conception, calcul, flambement, résistance des matériaux, effort, contrainte

## **Sommaire**

Page de garde

Sommaire

chapitre 1 généralités

1.1 objet

1.2 domaine d'application

chapitre 2 matériaux

chapitre 3 exécution des travaux

3.1 béton

3.2 coffrages et étaielements

3.3 tolérances

écarts d'implantation des parois à parements verticaux ayant même plan axial

cumul des écarts sur la hauteur d'un mur

planéité, désaffleurs, rectitude des arêtes

bâti incorporés

3.4 incorporations

3.5 armatures

3.6 mise en place du béton

localisation des reprises et joints

coulage du béton

réalisation des reprises des murs extérieurs

3.7 coffrage et décoffrage

dispositions particulières relatives à la sécurité des personnes

3.8 rebouchage, ragréage et finitions

3.9 parements

chapitre 4 règles techniques de conception et de calcul

4.1 dispositions constructives minimales

4.1.1 chaînage au niveau des planchers

4.1.2 armatures des murs intérieurs

4.1.3 armatures et épaisseurs des murs extérieurs

4.2 justification de la résistance

4.2.1 domaine de validité

4.2.2 justification sous sollicitations normales

4.2.3 justification sous sollicitation tangente dans le plan du mur

4.3 justifications particulières

4.3.1 effet des variations dimensionnelles

4.3.2 effets des actions latérales

4.3.3 préfabrication